
ICANN74 | Forum de politiques – Rédaction du communiqué du GAC (3 sur 6)
Mercredi 15 juin 2022 – 16h30 à 17h30 AMS

GULTEN TEPE : Nous allons continuer notre travail, la dernière séance du communiqué d’aujourd’hui. Avant de céder la parole à Manal, je voulais rappeler aux participants qui sont dans la salle en présentiel de bien vouloir lever la main sur Zoom, autrement c’est très difficile de pouvoir gérer les demandes de parole.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Gulden. Soyez tous les bienvenus pour cette dernière heure de travail. Et ensuite nous avons le cocktail de la communauté, donc nous avons un bon encouragement pour finir de bonne heure.

FABIEN BETREMIEUX : Excusez-moi, excusez-nous de vous avoir interrompue, nous avons des difficultés que nous avons résolues.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup. Je crois que nous avons été d’accord pour commencer sur l’utilisation malveillante du DNS et nous avons une proposition du Canada. Je vais donc lire ce texte sur la base

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

des discussions de l'ICANN 72 et 73 sur le thème de registrar Hopping où les bureaux d'enregistrement sont concernés par de nombreux enregistrements malveillants. Un membre du GAC a fait une présentation sur le fait que les titulaires de nom de domaine changent plus rapidement et qu'il y a une tendance à l'utilisation malveillante concentrée sur un nombre spécifique de bureaux d'enregistrement. L'exactitude des données d'enregistrement garantit la confiance et l'information ainsi que les outils de suivi efficace des bureaux d'enregistrement. Le département de conformité de l'ICANN pourrait aider à contrôler l'utilisation malveillante et voir que les titulaires de nom de domaine et les bureaux d'enregistrement voient les utilisations malveillantes qui ont été enregistrées.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? C'est une proposition faite pour remplacer le paragraphe que nous avons auparavant. Je crois qu'elle contient l'essence de premier paragraphe, mais elle est peut-être un peu plus claire.

S'il n'y a pas de commentaires... Mes excuses, le Japon est en ligne, nous voudrions savoir si c'est un bon moment pour vous. Allez-y.

JAPON :

Je voudrais vous remercier pour vos suggestions et pour la suggestion pour abrégé le texte.

MANAL ISMAIL: Pourriez-vous vous rapprocher du micro s'il vous plait ?

JAPON : Oui, mes excuses. Je vous remercie donc de vos suggestions, elles sont pertinentes, elles semblent pertinentes. Nous sommes d'accord. Il y a deux parties, il y a une introduction et il y a ensuite une suggestion. Je crois que nous pouvons décrire les aspects fondamentaux. Maintenant je révise le texte avec la partie centrale, et il me semble qu'il est correct tel qu'il a été modifié. Merci.

MANAL ISMAIL: Merci. Le paragraphe est correct, donc nous vous remercions de votre confirmation. Merci beaucoup. Élisabeth et ensuite Kavouss.

PAYS-BAS : Je me demandais jusqu'à quel point l'information présentée par notre collègue du Japon est suffisamment complète pour être présentée ici, car il mentionne beaucoup de bureaux d'enregistrement, comme si c'était un phénomène mondial. Je ne sais pas si c'est pertinent pour en parler. Puisque notre collègue du Japon est là, nous pourrions lui demander plus d'informations.

Ce n'est pas que je veuille parler de toute sa présentation, mais de cet aspect en particulier.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, les Pays-Bas. Quel a été notre rapport sur la présentation faite lors de l'ICANN 73 ? C'était une présentation partagée par le Japon. Pendant que nous vérifions cela, je cède la parole à Kavouss.

IRAN : Vous m'avez cédé la parole ?

MANAL ISMAIL: Oui.

IRAN : Je ne sais toujours pas ce que l'on veut dire. Ce n'est pas très clair. Sur la base des discussions de l'ICANN72 et 73, quelles discussions, sur quel thème, sur quel domaine, dans quel forum ? Ensuite, la question du Registrar Hopping, je ne sais pas ce que signifie ce changement ou ce saut des bureaux d'enregistrement, je ne vois pas trop clair là. Notre collègue du Japon pense à quelque chose en particulier, mais c'est difficile à exprimer de la sorte. Je ne vois pas clairement de quoi on parle lorsque l'on mentionne ceci dans cette section des questions d'importance

pour le GAC. C'est là que nous sommes, n'est-ce pas ? Qu'est-ce que cela veut dire.

MANAL ISMAIL:

Permettez de vous aider, nous sommes dans la section de l'utilisation malveillante du DNS et notre collègue du Japon a fait une présentation sur son expérience sur le Registrar Hopping, le changement de bureaux d'enregistrement. Le terme a été utilisé dans la séance et c'est pour cela que nous nous en servons. Mais nous vérifions la manière dont nous avons mentionné ce thème dans la présentation faite lors de l'ICANN 73 et de l'ICANN 72.

Je veux seulement clarifier que c'était une présentation faite par un membre du GAC. Cela répond peut-être à votre question et au commentaire des Pays-Bas. Fabien, avons-nous trouvé la référence pour ceci ?

FABIEN BETREMIEUX :

Merci, les deux références aux présentations faites par le Japon en ce qui concerne le registrar hopping, le communiqué de l'ICANN72 et 73. Dans le communiqué de l'ICANN 72 sur le texte de l'abus du DNS on parle de la question de registrar hopping lorsque les titulaires de noms de domaine essayent d'éviter les conséquences de l'utilisation malveillante du DNS. Dans ce cadre il n'y avait qu'une phrase pour décrire cette pratique et l'on ne faisait pas de

référence à des régions géographiques, on ne parlait que de la pratique. Dans le communiqué de l'ICANN 73, le texte faisait référence aux discussions de l'ICANN 72 et l'on disait que sur la base de ces délibérations on avait continué à discuter ces thèmes, d'une manière générale, sans faire de référence géographique. C'est cela que vous vouliez savoir ?

MANAL ISMAIL:

Oui, Fabien, c'est ça. Merci. Évidemment, cela ressemble à ce qu'il s'est passé pendant l'ICANN 72 et 73. Je me demande si nous pouvons dire, sur la base d'une présentation faite par un membre du GAC, je ne sais pas quel pourrait être le texte exact. Je regarde les demandes de parole. Kavouss ?

IRAN :

Comme je l'ai dit, je ne suis pas très sûr par rapport au premier paragraphe. Il y a eu certaines discussions, nous allons faire référence à ces délibérations. Et ensuite le registrar hopping, etc. Je pense que l'exactitude des données d'enregistrement et le fait de garantir la confiance de l'information ainsi que l'audit continu et efficace des bureaux d'enregistrement de la part du bureau de conformité de l'ICANN pourraient aider à éviter l'utilisation malveillante. Ce que je voulais dire c'est que l'on a du mal à comprendre tout ce texte.

MANAL ISMAIL: Merci, Kavouss. Si nous parlons de la deuxième partie seulement, il se peut que ce soit encore plus général et cela ne répond pas à la préoccupation des Pays-Bas. Je prends note de ce que vous dites, je sais que cela n'a pas encore été résolu, nous allons écouter les prochaines demandes de parole et nous revenons. Les États-Unis et l'Argentine.

ÉTATS-UNIS : Merci, Madame la Présidente. Nous apprécions le fait d'avoir consolidé ce texte de la part de nos collègues du Canada. Mais je voudrais suggérer une courte suppression pour le dernier paragraphe. Nous suggérons de supprimer « garantir la fiabilité de l'information ». La raison est que cela fait référence à la confiance et cela pourrait provoquer une certaine confusion. Nous avons eu une présentation sur la circulation libre des données et la confiance dans une séance et il y a en plus un texte similaire proposé sur l'exactitude. Donc pour éviter des confusions, ce juste ce que nous proposons de modifier dans le texte.

MANAL ISMAIL: Merci. L'Argentine, allez-y.

ARGENTINE : Pour garder la cohérence avec les autres sujets d'importance pour le GAC, le reste des sujets ont un seul paragraphe. Ici, on a plusieurs paragraphes pour un même sujet. On pourrait peut-être mettre une partie des informations en annexe ou inclure un lien.

MANAL ISMAIL: Merci, l'Argentine. Effectivement, cette section de questions d'importances pour le GAC semble plus chargée que d'autres sections. Et cela revient, en quelque sorte, aux recommandations ou commentaires qui ont été faits tout à l'heure. Est-ce qu'on pourrait raccourcir cette partie ? Et je regarde ici les rédacteurs, est-ce que vous pouvez nous aider à raccourcir ce texte ? Ce serait très bien et très utile. Vous pouvez le faire après, il n'y a pas de problème. Merci l'Argentine.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires par rapport à cette partie ? Donc si on fait référence à une présentation faite par un membre du GAC, est-ce que cela pourrait répondre à vos inquiétudes, les Pays-Bas ? Et, Kavouss aussi, est-ce que cela pourrait répondre à votre inquiétude ?

PAYS-BAS : La question c'est que je ne connais pas exactement les détails des données présentées par notre collègue. Si cela avait été 4 ou 5 membres qui présentent ces données, cela aurait été différent

et j'aurais une idée du volume de cas, mais je ne sais pas dans quelle mesure on peut penser que ces chiffres concernent un plus grand nombre. On ne connaît pas trop la portée de ces informations. Et je me rends compte de cela maintenant qu'on rédige le texte, je suis désolée.

MANAL ISMAIL:

Je vois que le Brésil souhaite prendre la parole. Peut-être qu'on pourrait dire qu'il s'agit d'une expérience nationale et que ce n'est pas forcément une tendance internationale. Je pense que si l'on pouvait trouver une formule pour dire cela, ce serait bien. Le Brésil ?

BRÉSIL :

Je voulais ajouter un élément au point soulevé par notre collègue des Pays-Bas. Je pense que la discussion est ce que l'on devrait refléter dans le communiqué. Parce qu'on a eu des discussions très riches, mais une grande partie du débat était concentré sur la présentation. Donc on pourrait essayer de connecter la présentation aux discussions qui ont eu lieu. Je sais que ce n'est pas très facile de transposer tout cela dans un texte, parce que nous avons eu des informations, des chiffres, etc. Mais je pense qu'une partie de ce que dit ce paragraphe a été présentée par le membre du GAC.

Donc je sais que ce n'est pas très facile à faire et je pense que c'est pour cela que d'autres collègues pensent qu'il vaut mieux faire un texte plus court, qui ne rentre pas trop dans le détail, faire un commentaire général, comme l'a suggéré notre collègue des Pays-Bas.

MANAL ISMAIL:

Merci le Brésil. Je pense que nous devons retravailler la rédaction de ce paragraphe pour le raccourcir. Et donc, bien sûr, on devrait simplifier un peu la formulation pour que ce soit plus simple à lire. Et peut-être qu'en même temps on pourrait essayer de répondre aux inquiétudes qui ont été exprimées.

Kavouss, permettez-moi de mettre en pause cela. Demain on ne pourra pas passer en revue tout le communiqué, ce que l'on pourrait faire maintenant c'est le mettre en pause et revenir sur ce paragraphe demain. Fabien, allez-y.

FABIEN BETREMIEUX :

C'était pour noter que l'Australie a un texte à proposer. Je ne sais pas si l'Australie souhaite participer aux efforts pour reformuler ce texte.

AUSTRALIE :

Je serais ravie de participer à la rédaction de ce paragraphe.

FABIEN BETREMIEUX : Oui, j'ai un texte que vous avez envoyé, donc je ne sais pas si vous souhaitez participer à la reformulation de ce texte qui existe déjà ou bien si vous voulez qu'on en parle après.

AUSTRALIE : Je pense qu'on pourrait le voir après pour pouvoir avancer.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup. Est-ce que vous pouvez vous mettre d'accord pour essayer d'avoir un texte plus concis et plus bref, nous pourrions à ce moment-là en reparler demain.

Donc on va faire une pause par rapport à ce texte jusqu'à demain et nous allons lire le texte que nous n'avons pas lu encore.

Dans la section avis consensuel du GAC au conseil d'administration de l'ICANN, nous avons l'exactitude des données d'enregistrement des gTLD. Le texte dit: reconnaissant l'important travail effectué par le groupe de travail de cadrage sur l'exactitude et en exprimant son appréciation au conseil d'administration et à l'organisation ICANN pour leur soutien, nous croyons qu'il est important que le groupe puisse continuer à travailler sur tous les aspects de leur mission de manière opportune, y compris sur l'enquête proposée qui devrait être

menée auprès des bureaux d'enregistrement afin de déterminer l'exactitude des données d'enregistrement. Nous croyons que cela nous permettrait de mieux connaître les obligations actuelles sur la spécification du programme d'exactitude du WHOIS des RAA et confirmer que celles-ci sont mises en œuvre par les bureaux d'enregistrement et connaître quelles sont les données collectées par les bureaux d'enregistrement sur l'exactitude des données d'enregistrement. Ce travail ne devrait pas être suspendu ou interdit par les communications récentes entre l'ICANN et le comité de protection des données européens.

Est-ce que ceci doit aller dans la section questions d'importance pour le GAC ? Parce que je ne suis pas sûr si on a quelque chose à conseiller par rapport à cela. Les États-Unis et le Danemark.

ÉTATS-UNIS : Je serai ravi de laisser notre collègue du Danemark parler en premier.

DANEMARK : Dans le contexte de l'avis consensuel au conseil d'administration, nous avons discuté de cela. Et je ne sais pas si nous avons un rôle à jouer en ce moment. Donc j'ai des doutes par rapport au fait de placer ce texte dans cette partie du communiqué.

MANAL ISMAIL: Je suis tout à fait d'accord, je ne vois pas ici que l'on puisse demander quelque chose de concret au conseil d'administration. Je pense qu'on pourrait placer ce paragraphe dans la section questions d'importance pour le GAC. Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Merci. Nous partageons la position du Danemark et sa proposition et nous pouvons proposer que le texte concernant l'exactitude soit placé dans la section questions d'importance pour le GAC. Et nous pourrions peut-être considérer ce texte avec celui qui figure déjà dans la section question d'importance pour le GAC.

MANAL ISMAIL: Merci les États-Unis, merci Jorge qui dit dans le chat que cela semble être plutôt un message pour la GNSO. Je ne sais pas s'il est d'accord avec la proposition de Susan. Mais je vois aussi que Nigel a levé la main.

ROYAUME UNI : J'ai rédigé ce texte pour reconnaître nos discussions avec le conseil d'administration parce que nous avons parlé du travail du groupe de cadrage, nous avons reconnu l'importance de ce travail. et dans les discussions que nous avons eues avec le conseil ce matin, le conseil est revenu vers nous et nous a dit qu'une partie du travail de ce groupe de cadrage ne devrait pas continuer

jusqu'à ce que nous recevions l'avis du comité de protection de données européen. Nous pensons que cela n'est pas approprié et nous voulons que le travail de ce groupe de cadrage continue parce que cela concerne la crédibilité de l'ICANN. Donc je reconnais qu'il est difficile de rédiger un avis pour le conseil d'administration, sachant que le travail est effectué par le biais des canaux de la GNSO. Mais cela a été le cas dans le passé aussi. Et si nous regardons les différents avis que nous avons adressés au conseil d'administration, les avis que nous avons adressés au conseil ne sont pas toujours rentrés dans le domaine de compétence du conseil d'administration. Nous reconnaissons cela et il est important que le conseil d'administration puisse prendre note de nos inquiétudes par rapport à la continuité du travail de ce groupe, à savoir l'enquête qui est proposée est très importante, les résultats de cette enquête devraient être considérés par le conseil d'administration de l'ICANN. Et donc je pense qu'il y a ici des éléments qui devraient être considérés et qui relèvent d'un avis du GAC.

MANAL ISMAIL: Merci, Nigel. Commission Européenne, Véliméra s'il vous plait.

COMMISSION EUROPEENNE : Le premier point que je voulais soulever, merci à notre collègue du Royaume-Uni d'avoir suggéré quelque chose qui essaye de

refléter une question par rapport à laquelle on discute depuis longtemps, à savoir l'exactitude.

Je pense qu'on devrait coordonner entre tous les membres du GAC, je pense que le texte que l'on pourrait rédiger devrait aller dans la section questions d'importance du GAC. Et le reste pourrait être capturé dans les procès-verbaux. Je pense qu'il faudrait peut-être qu'on réfléchisse davantage par rapport à cela et attendre les propositions d'autres collègues pour voir si on peut incorporer cela dans la section questions d'importance du GAC et pour voir si on peut combiner ces questions ou quel est le lien qu'on peut trouver entre ces questions qui devraient à la section questions d'importance du GAC.

Je suis d'accord sur le fait que cela relève plutôt du conseil de la GNSO et je sais aussi que ce n'est jamais facile de rédiger un avis. Donc j'attends le feedback du reste des responsables thématiques pour voir ce que l'on peut suggérer. Et je vous propose donc d'en reparler demain matin.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Commission Européenne. Il n'y a pas de problème, je pense qu'on peut laisser aux collègues le temps de réfléchir par rapport à ce paragraphe et nous pouvons y revenir demain matin. Donc, quand cela sera prêt, nous allons donc le distribuer. J'espère, Nigel, que vous êtes d'accord pour essayer

que l'on reformule cela. C'est un sujet important mais ce n'est pas un avis. Parce que lorsqu'on écrit un avis on demande au conseil d'administration de mettre en œuvre quelque chose et s'il ne le fait pas, cela déclenche une procédure prévue dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Quelque part, il serait responsable de cela. Autrement la réponse sera : cela relève de la GNSO.

Mes excuses, donc, c'est encore une fois un message important, mais je crois que nous pouvons le déplacer aux questions d'importance pour le GAC, mais nous allons définir cela demain, tout en signalant que les questions d'importance pour le GAC est une section qui mérite aussi d'être considérée, dûment considérée par le conseil d'administration. Et c'est une section qui donne une indication de l'orientation des délibérations et des discussions du GAC qui pourraient ensuite se transformer en un avis. Nous espérons donc avoir un texte consolidé sur l'exactitude des données d'enregistrement des gTLD et nous poursuivons notre travail.

Est-ce qu'il y a d'autres choses ? Je révise le texte que nous avons reçu et que nous n'avons pas lu. Voilà. Le processus des élections de 2022 pour les postes de président et vice-présidents du GAC commencera peu de temps après la réunion de l'ICANN 74 avec la période de nomination. La période de nomination se terminera le 5 août 2022. S'il le faut, un processus de vote aura lieu et là nous allons insérer la date, jusqu'au 20 septembre 2022. Et nous

insérerons la date de début de cette période. Cela se terminera lors de la réunion publique générale de l'ICANN 75 où l'on aura présenté les résultats des élections. C'est un texte assez simple sur les prochaines élections.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Autrement, nous allons voir les rapports des groupes de travail. Nous allons commencer... Quelqu'un demande à avoir la parole ? Oui. Allez-y.

ROBERT HOGGARTH : Je voulais soulever une question, je ne voulais pas l'écrire mais je voulais le mentionner face à l'ensemble du GAC. Manal, vous vous souviendrez peut-être que si nous disposons de temps demain matin ou demain après-midi, les membres du GAC parleront de la planification de la réunion gouvernementale de haut niveau. Je ne sais pas si c'est le moment de le dire, mais je voulais le signaler comme un espace réservé. Je ne sais pas si c'est pour les questions internes ou pour des questions opérationnelles. C'est quelque chose qui serait, en dernier recours, utile et que nous pourrions mentionner dans le communiqué, mais j'attends votre opinion. Merci.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Rob. C'est vrai,, nous avons en général une réunion gouvernementale de haut niveau tous les ans et demi. La

dernière a eu lieu à Barcelone en 2018, la suivante aurait dû avoir lieu en 2020, mais bien sûr par suite de la pandémie elle a été reportée. Nous sommes en 2022 donc il y a 4 ans depuis la dernière réunion gouvernementale de haut niveau. C'est donc le moment de commencer ce débat et nous pouvons ensuite parler des détails.

S'il n'y a pas d'objection nous pouvons inclure une phrase à propos du fait que nous allons commencer ces discussions. Si vous êtes d'accord, nous pouvons ajouter une phrase sur ce thème et nous pouvons la lire demain.

Je vois qu'il y en a qui acquiescent. Ils sont nombreux d'ailleurs. Merci beaucoup à vous tous et merci, Rob, de nous avoir informés à propos de ce thème. Vous pourriez nous aider en rédigeant une phrase disant que nous allons commencer les discussions à cet égard.

Maintenant, il y a les rapports des groupes de travail. Nous avons ici le texte du groupe de travail sur la sécurité publique qui dit ce qui suit. Le groupe de travail sur la sécurité publique a continué de travailler pour avancer, pour chercher des mesures à améliorer pour combattre l'utilisation malveillante du DNS et promouvoir un accès efficace aux données d'enregistrement des noms de domaine. Le PSWG a dirigé une séance pour présenter une mise à jour sur l'utilisation malveillante du DNS au GAC et cette séance

incluait des mises à jour sur les différentes initiatives de l'organisation, de la GNSO, d'entités privées, pour enquêter, évaluer et atténuer l'utilisation malveillante du DNS, en particulier en reconnaissant les recommandations de l'équipe d'analyse technique sur l'initiative et facilitation de la sécurité du DNS qui soutient la création d'une plateforme pour partager de l'information dont le PSWG prend note. Dans d'autres sections commerciales, cela a contribué à la réduction du préjudice et a augmenté l'utilisation des bonnes pratiques.

Deux. Une présentation supplémentaire faite par le Japon sur le domain hopping et sur la libre circulation des données fiables. Trois, une présentation contre l'utilisation malveillante du DNS sur un nouvel outil sur la présentation des rapports, avec un nouvel outil.

Le PSWG a signalé aussi que l'on ne peut pas mesurer l'utilisation malveillante du DNS en réduisant le nombre de domaines malveillants affectés, il faut aussi tenir compte de la grandeur du préjudice apporté aux utilisateurs de l'internet.

Le PSWG a continué à participer de manière active pour soutenir le groupe réduit du GAC au moyen de la participation à l'équipe de révision de la mise en œuvre de l'étape 1, les petites équipes de SSAD qui débat à propos de l'évaluation de la conception opérationnelle de l'iCANN et l'équipe de l'exactitude des données

de la GNSO. Le PSWG a mis l'accent sur l'importance des données d'enregistrement exactes pour dissuader et pour enquêter sur l'utilisation malveillante du DNS. Le PSWG a mentionné la possibilité d'un test de concept qui pourrait être un ajout précieux pour réduire le risque en général par l'utilisation d'un prototype pour réduire l'incertitude concernant des préoccupations opérationnelles et techniques particulières. Il suggère qu'il y a des préoccupations partagées en ce sens qu'une frise chronologique pour un test et le fait d'aborder des considérations qui n'ont pas été considérées pendant le test concept est nécessaire ;

Le PSWG a continué son travail de sensibilisation avec des organismes d'intérêt public qui ne sont pas inclus dans l'ICANN.

On a présenté 17 États membres chez Europol en ce sens qu'on élargit le modèle multipartite de l'ICANN et la manière dont on peut bénéficier de cette activité opérationnelle.

Pendant l'ICANN 74 le PSWG a eu des discussions avec l'organisation ICANN, y compris avec des représentants du responsable de la technologie, l'équipe de la sécurité, stabilité et résilience, les domaines mondiaux et la stratégie, la conformité contractuelle, le comité consultatif de la sécurité et stabilité, SSAC, les groupes des registres et des bureaux d'enregistrement, le comité consultatif At-Large/ALAC et l'unité constitutive des entités commerciales, CSG.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Je crois que ce rapport complet du PSWG, je disais donc qu'il pourrait nous aider par rapport au texte concernant l'utilisation malveillante du DNS. Nous pourrions peut-être le rendre plus concis. Ce rapport du groupe de travail pourrait peut-être nous aider à résumer le texte de l'utilisation malveillante du DNS qui se trouve inclus dans les questions d'importance pour le GAC. Je ne vois pas de demande de commentaire ou parole, je pense que nous pouvons donc aborder le prochain rapport du groupe de travail sur les droits de l'homme.

GULTEN TEPE : Je vois qu'il y a quelqu'un qui a demandé la parole.

MANAL ISMAIL: Merci. Les Pays-Bas.

PAYS-BAS : Une petite modification pour le premier paragraphe. On dit Domain Hopping, et je crois que nous devrions dire Domain Hopping en général, en anglais.

MANAL ISMAIL: Merci d'avoir trouvé cette erreur. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ?

Passons donc au groupe de travail pour les droits de l'homme et le droit international. Le GAC a reçu un rapport présenté par le co-président de ce groupe sur les discussions récentes de la piste de travail, le groupe de coordination avec la communauté, piste de travail 2, concernant les recommandations venant du document de proposition de perspectives de la piste de travail 2 du GAC. Les membres du GAC recevront des mises à jour régulières, au fur et à mesure que les discussions se tiendront.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Je crois que ce paragraphe est assez court. Inde ?

INDE :

Je crois qu'il y a une forte différence dans la manière dont les rapports sont présentés. Le premier rentrait dans le détail et nous pourrions peut-être ajouter un peu plus de détails dans le rapport de ce groupe de travail. Celui que vous venez de lire avait vraiment des informations détaillées et ces rapports qui viennent après sont vraiment très brefs.

MANAL ISMAIL:

Oui, je préférerais écouter, non pas ajouter à ces textes. Encore une fois, s'il y a une proposition qui permette d'équilibrer un peu tout cela, je ne voudrais pas demander encore une fois au même responsable du thème d'écouter un tout petit peu ce texte, mais

l'idée est la suivante : plus ce sera bref et concis, mieux ce sera. S'il y a une manière d'écourter un peu ce texte ce sera très bien. Autrement je comprends parfaitement bien que cela n'est pas possible puisqu'il y a eu beaucoup de choses qui ont été discutées. Merci de ce commentaire.

Ensuite nous avons un titre concernant le groupe de travail sur l'évolution des principes opérationnels du GAC. Le GAC a reçu une mise à jour des activités mises en place par le groupe de travail GOPE, les membres du GAC ont approuvé les lignes directrices pour les groupes de travail du GAC. Les membres du groupe vont se réunir entre les sessions pour commencer la révision et la discussion des principes opérationnels du GAC et partager les développements pertinents avec les membres du GAC à l'ICANN 75.

Y a-t-il des commentaires ? Très bien, je vois qu'il n'y en a pas. Est-ce qu'il y a encore des parties du communiqué que nous n'avons pas lues ?

FABIEN BETREMIEUX : Je suis un petit peu en retard, je pense que nous avons lu tout le texte disponible à ce stade. Il y a certaines modifications que nous avons apportées et qu'il faudrait confirmer plus tard.

GULTEN TEPE : Fabien, pouvez-vous parler plus près du micro ?

FABIEN BETREMIEUX : Je disais que je pense qu'il n'y a pas de nouveau texte que nous n'ayons pas lu, mais il y a des changements qui doivent encore être introduits pour ce qui est de nouveaux gTLD, les séries ultérieures de nouveaux gTLD, ainsi que pour les résultats des enchères concernant les nouveaux gTLD. Nous avons également une dépendance entre les résultats des décisions du conseil de la GNSO et le texte que nous avons écrit. Nous attendons encore un texte par rapport à l'exactitude des données d'enregistrement et l'équipe de cadrage de l'exactitude.

MANAL ISMAIL: Très bien. Est-ce qu'il y a des titres par rapport auxquels on n'a pas encore de texte ?

FABIEN BETREMIEUX : Oui, exactitude des données d'enregistrement et SAAD Light.

MANAL ISMAIL: Je m'en remets à vous. Nous pouvons soit essayer de finaliser le texte et passer en revue les modifications soit conclure maintenant et encourager les collègues à s'asseoir ensemble pour résoudre les aspects qui doivent encore être rédigés de manière

collaborative. Il nous reste 12 minutes pour être exact. Est-ce que ce serait utile de rédiger en groupe les textes qui manquent ? Allez-y, le Canada.

CANADA : J'espère que vous pouvez m'entendre. Parfois on ne m'écoute pas bien.

MANAL ISMAIL: Oui, on vous écoute très bien.

CANADA : Je pense que l'on pourrait, puisqu'il nous reste 10 minutes, passer en revue le texte nouveau, les suggestions qui ont été faites pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD et les enchères et demain nous pourrions peut-être nous réunir pour discuter du texte dans la section exactitude et abus du DNS. Mais je m'en remets à vous, Manal.

MANAL ISMAIL: Merci, Luisa, c'est une bonne suggestion. Nous allons donc lire le texte sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD, nous allons finaliser le texte et nous allons reprendre demain avec d'autres parties du communiqué.

Pouvons-nous afficher le texte sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD sur l'écran ? Merci.

Le GAC a discuté des séries ultérieures de nouveaux gTLD et a reçu une mise à jour de l'organisation ICANN sur l'état de situation de l'étape de conception opérationnelle relative aux recommandations de politique du rapport final sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et le PDP concernant ces politiques. Pour préparer la nouvelle série de nouveaux gTLD et étant donné le nombre important de nouveaux membres du GAC, les membres du GAC ont mis l'accent sur l'importance d'organiser des séances de renforcement de capacité thématique adaptées aux membres du GAC. Et nous avons donc ajouté ici renforcement de capacité pour répondre à la suggestion de Tracy. Il a été proposé que des activités spécifiques de renforcement de capacité soient mises en place ou organisées si le temps le permet en amont et pendant la réunion ICANN 75 à Kuala Lumpur, en Malaisie, et dans des réunions de l'ICANN ultérieures.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Luisa, s'il vous plait, allez-y.

CANADA : J'espère que vous m'entendez correctement.

MANAL ISMAIL: Oui, on vous entend très bien, Luisa.

CANADA :

Très bien. Je veux apporter une clarification par rapport aux modifications qui ont été apportées à ce texte en consultation avec Jorge et d'autres responsables thématiques des séries ultérieures. Nous acceptons tout à fait la proposition qui a été faite d'ajouter les activités de renforcement de capacité. Et nous ne voulions pas que ce soit uniquement en référence à l'ICANN 75, c'est pour cela qu'on a ajouté les réunions ultérieures de l'ICANN.

Je dirais qu'au lieu de mise en œuvre, on devrait garder « organisé » et l'idée c'est de prévoir des ateliers. On pourrait essayer d'organiser des ateliers entre les sessions, mais comme je l'ai dit dans une de mes interventions précédentes, avec l'aide l'organisation ICANN nous avons organisé des ateliers de renforcement de capacité pour les membres du GAC le jour préalable du début des réunions de l'ICANN et cela pourrait être ajouté au renforcement que l'on pourrait avoir entre les sessions pour les membres du GAC sur des questions importantes pour les membres du GAC concernant les séries ultérieures. Et donc je voulais expliquer les changements apportés à ce paragraphe.

MANAL ISMAIL:

Merci, Luisa. Je vois que Nigel a levé la main. Et je voulais noter que je préfère que les délais soient moins spécifiques, la référence aux délais soit moins spécifique, parce que l'on parle de « si le

temps le permet », « si on a suffisamment de temps », je pense qu'on doit réitérer notre intention d'être moins spécifiques. Désolée, Nigel, de vous avoir fait attendre.

ROYAUME-UNI :

Aucun problème, Manal. Je voulais tout simplement insister sur ce que Luisa vient de dire, que ce soit dans le contexte de séries ultérieures ou dans le contexte d'autres questions spécifiques sur lesquelles travaillent le GAC, on pourrait en reparler demain dans notre séance de conclusion, mais je pense que l'organisation ICANN et l'équipe de relation avec les parties prenantes peuvent faciliter des ateliers, comme ils l'ont fait d'ailleurs à d'autres occasions, ils pourraient le faire pour la réunion de Kuala Lumpur.

Je sais que pour les membres du GAC ces ateliers sont extrêmement utiles, ce sont des séances d'une demi-journée ou d'une journée qui peuvent aborder un éventail de questions sur lesquelles travaille l'ICANN.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Nigel. Je pense qu'il est temps d'organiser un atelier de ce type puisque nous recommençons nos activités en face à face et nous pourrions donc reprendre ces activités et notamment vu qu'il y a de plus en plus de représentants présents.

Est-ce qu'il a des objections pour supprimer le mot « mise en œuvre » et le remplace par le mot « organisé » comme cela a été suggéré par le Canada ?

IRAN :

Je voulais dire la même chose, on ne peut pas mettre en œuvre, on organise. Donc organisé est le mot le plus approprié. Et cette référence au temps, « si on a le temps », je pense que c'est une question importante qui ne doit pas dépendre du temps dont on dispose, parce qu'autrement cela pourrait nous conduire à des malentendus. Je pense qu'on devrait éliminer cette référence au fait qu'on doit disposer de suffisamment de temps.

MANAL ISMAIL:

Merci, Kavouss. J'ai une proposition de, peut-être éliminer cette partie en fonction du temps dont on dispose mais aussi d'éliminer, peut-être, l'ICANN 76 à Kuala Lumpur, et dire : il a été proposé que des activités de renforcement de capacités spécifiques soient organisées en un an et pendant les réunions ultérieures de l'ICANN. Est-ce que cela est raisonnable ? J'aimerais que Tracy confirme si cette formule serait acceptable, parce que nous avons parlé de l'ICANN 75, mais après nous avons pensé que nous ne pourrions peut-être pas mettre en place à temps ce type d'atelier et c'est pour cela qu'on a ajouté « si le

temps le permet ». Je pense qu’avec cela on reste assez flexibles.
Merci beaucoup.

Est-ce qu’il y a d’autres commentaires ? Je vois donc le texte des séries ultérieures pour les nouveaux gTLD, je pense qu’on peut accepter tous les changements et je vous rends une minute.

Merci à tous, j’apprécie votre attention, c’était une longue journée et maintenant c’est le moment de discuter avec la communauté. Profitez-en.

Pardon, Brian.

BRIAN BECKHAM:

J’espère que cela va nous permettre de quitter la salle avec une bonne nouvelle. Je voulais vous informer que le TBC, je viens de sortir de la réunion du conseil d’administration et qu’il y a eu un vote positif pour adopter les recommandations du rapport final du groupe de travail sur les droits curatifs des OIG. C’était un bon travail et il y a eu une réaction positive du conseil par rapport à ce rapport final et à ses recommandations.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup de cette bonne nouvelle. Je vois que Nigel célèbre déjà. Merci beaucoup, profitez du reste de la journée et on se retrouve ici à 9 h heure locale, 7 h UTC.

FABIEN BETREMIEUX : Pour les personnes qui participent à la réunion avec les parties contractantes, il y aura un changement de salle. Donc si vous participez à la réunion entre le BCIG et les parties contractantes, nous allons faire cette réunion dans cette salle. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]